

CONTRE LE CPE OU CONTRE LA PRECARITE ?

Gauche/ droite : 30 ans de politique précaire :

1984 : Michel Delebarre (PS) crée les TUC (Travaux d'Utilité collective), des Contrats a temps partiel pour les moins de 25 ans dans les collectivités locales

1986 : Philippe Seguin (RPR) favorise le recours au CDD et à l'intérim en exonérant ces contrats de cotisations sociales.

1990 : Michel Rocard(PS) transforme les TUC en CES : contrats « emploi solidarité » de 5 ans qui ont ensuite été prolongés par des CEC (contrats emploi consolidé).

1993 : Balladur (RPR) invente le CIP (contrat d'insertion professionnelle) qui permet d'embaucher les jeunes en étant payés 80% du SMIC. Les mobilisations lycéennes mettent fin au CIP.

1997 : Martine Aubry (PS) crée les emplois jeunes (CEJ) qui sont des CDD de 5 ans dans le secteur public alors que le code du travail limite le recours au CDD à 18 mois.

2000 : Martine Aubry et la gauche (PS/PC/Verts) inventent le « SMIC-Jeune ». Le SMIC étant un salaire avec un taux horaire, les jeunes sont payés 35h pour 35h, soit 11,5% de moins que le SMIC à 39h. Il aura fallu plus de 5 ans pour que les différents SMIC soient « réunis ».

2002 : Fillon crée les SEJE (contrat de soutien à l'emploi des jeunes en entreprise) pour le secteur privé. L'essentiel du dispositif consiste à baisser le coût du travail pour les patrons du secteur privé en les exonérant une fois de plus des cotisations sociales.

2006 : De Villepin crée le CNE puis le CPE qui permet une période d'essai de 2 ans, c'est à dire la possibilité pour le patron de se débarrasser du salarié sans motif.

C'est au total une trentaine de diverses mesures consacrant la précarité.

En 30 ans de politique de l'emploi des jeunes, la précarité a explosé :

- Plus d'1 million de RMISTES
- Des CDD à la queue leu leu avec un temps de carence entre chaque contrat ce qui a pour conséquence un revenu annuel constitué de 7 à 8 mois de salaire
- Un recours à l'intérim important dans les grandes entreprises : ce sont ces 10% de salariés qui dégagent sans bruit à chaque plan social (Sagem, Citröen, etc...)
- 3 millions de salariés en précarité notamment parce qu'ils ont un CDI à temps partiel imposé.

AVEC OU SANS CPE, C'EST LA PRECARITE QU'IL FAUT COMBATTRE

Voilà donc la réalité avant la mise en oeuvre du CNE ou du CPE. Et la gauche , l'extrême gauche et les grandes confédérations syndicales ne faisaient rien... Aujourd'hui avec la mise en oeuvre du CPE, ils s'agitent pour deux raisons.

D'une part par pure opportunité électorale

D'autre part parce que les couches sociales moyennes et supérieures ne se sentent plus à l'abri de la précarité. En effet, sur les jeunes de 15 à 24 ans, 60% poursuivent des études (lycéens , étudiants, etc..) et 40% travaillent ou cherchent du travail. Sur ces 40% , 23 % sont au chômage..

Et sur ceux qui décrochent un emploi, seulement 38% ont un premier emploi en CDI.

Mais surtout, le chômage et la précarité ne touchent pas les jeunes de la même façon : 50% des jeunes non qualifiés obtiennent un CDI au bout de 4 ans et 40% sont au chômage, alors que 85%

des jeunes qui sortent du troisième cycle d'études supérieures obtiennent un CDI tandis que 10 % sont au chômage...

En introduisant le CPE, le gouvernement actuel généralise la précarité à ces couches moyennes... D'où une levée de boucliers et un certain appui médiatique.

Bien entendu, nous sommes contre le CPE et pour soutenir les mobilisations actuelles. Mais ce n'est pas parce que le CPE sera supprimé que les mécanismes de précarité disparaîtront.

Quant à faire croire qu'il faut défendre le CDI contre le CPE, c'est se tromper de cible et tromper la jeunesse. Comme nous l'avons déjà démontré, sans CPE, la précarité a augmenté y compris avec un CDI (temps partiel imposé).

Il apparaît désormais nécessaire de lutter pour un statut de salarié qui, même si celui-ci change d'employeur, permet de ne pas changer de statut et de ne pas baisser le coût du travail.

LA GAUCHE ET LES SYNDICATS DANS L'EMBARRAS

Comme on a pu le remarquer, le grenouillage électorale va bon train à 15 mois des élections présidentielles. Il y a les partis de gauche et d'extrême gauche qui piaffent d'impatience et il y a leurs relais syndicaux.

Connaissant les programmes politiques de leurs poulains, les confédérations syndicales savent que les mesures de gauche risquent fort de ressembler aux mesures gouvernementales actuelles.

Commencer à mobiliser sérieusement sur ces questions peut mettre la gauche dans l'embarras.

Voilà pourquoi les confédérations syndicales jouent la carte de casser le mouvement : un appel à manifester (mais sans grève réelle) le 7 février et...un autre appel un mois plus tard !!

Quant à l'extrême gauche, elle fait comme d'habitude : éviter de rompre avec leur grand frère de gauche et ramener les plus excités derrière la gauche plurielle.

Plus globalement, les couches sociales qui peuplent les appareils syndicaux et ceux de gauche ne sont pas celles qui connaissent la précarité...